



LE SAISO - CHÂTEAU-RICHER

DOCUMENTS D'INSCRIPTION

ÉTÉ 2026



1- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Dates : Du lundi 29 juin au vendredi 14 août 2026

Horaire du camp de jour : Surveillance animée (service de garde) – 7 h à 9 h
Activités du camp de jour – 9 h à 16 h
Surveillance animée (service de garde) – 16 h à 17 h 30

Âge minimum requis pour s'inscrire : 5 ans au 30 septembre 2026 (Régulier)
11 ans au 30 septembre 2026 (Club Ados)

Âge maximum pour s'inscrire : 10 ans pour le programme Régulier (4-10 ans)
13 ans pour le programme Club Ados (Club Ados)

2- DESCRIPTION DES PROGRAMMES

Vous trouverez la description des programmes du camp de jour Le Saiso – Château-Richer dans le document de programmation. Plusieurs volets y sont désormais offerts chaque semaine, adaptés à chaque tranche d'âge. Chaque volet propose des thèmes hebdomadaires plongeant les enfants dans des univers ludiques et magiques.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Le Saiso au information@lesaiso.ca ou au 418-849-2821 poste 101 ou sur leur site Internet : <https://lesaiso.ca/>

3- INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS POUR L'ÉTÉ 2026

À PARTIR DU MARDI 24 MARS À MIDI

Pour les non-résidents, l'inscription de votre enfant pourra avoir lieu à partir du lundi 4 mai.

IMPORTANT : Nous n'acceptons pas les inscriptions à la journée. Aucune exception ne sera faite. **Votre inscription sera considérée seulement si tous les documents sont parfaitement complétés (voir Section 5).**

Les places sont limitées et attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi », en fonction du nombre d'animateurs disponibles. Si un groupe est complet, l'inscription ne peut être garantie; veuillez alors inscrire votre enfant sur la liste d'attente. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription nécessitant des ajustements importants.

4- COÛTS D'INSCRIPTION

(incluant le service de surveillance animée ainsi que les sorties et les activités spéciales)

Options de programme	Inscriptions à la semaine		Coût 1 ^{er} enfant	Coût 2 ^e enfant	Coût 3 ^e enfant	Coût 4 ^e enfant
Régulier (4-10 ans) Club Ados (11-13 ans)	1 semaine	Jusqu'au 18 mai	110 \$	94 \$	94 \$	94 \$
		À partir du 19 mai	130 \$	114 \$	114 \$	114 \$

***RABAIS ACCORDÉ AUX FAMILLES DE PLUS D'UN ENFANT :** «Ajouter au panier» un enfant pour les semaines choisies et «Continuer à magasiner» pour ajouter tous vos enfants avant de passer à l'étape suivante et de procéder au paiement. Assurez-vous de n'avoir **qu'une seule facture** pour l'ensemble de vos enfants. Si le montant total de la facture diffère des tableaux ci-dessus, confirmez la facture en sélectionnant «**Paiement hors-ligne**» afin de réserver vos places et communiquez avec nous.

5- DOCUMENTS À COMPLÉTER POUR QUE L'INSCRIPTION SOIT CONSIDÉRÉE

Pour inscrire vos enfants, vous devez :

- Vous rendre sur la plateforme Qidigo à l'adresse suivante www.qidigo.com/u/chateau-richer/ et inscrire vos enfants au camp de jour (consultez la section 4 pour les rabais accordés aux familles de plus d'un enfant) ;
- Compléter la fiche santé ;
- Ajouter votre numéro d'assurance sociale : La personne qui inscrit l'enfant recevra le reçu électronique (Relevé 24 – Frais de garde) à son nom à moins d'avis contraire (dans ce cas, veuillez aviser la Responsable des loisirs et de la culture).
- Procéder au paiement (voir modalités de paiement de la section 6 pour plus d'informations).

IMPORTANT : Le premier versement (50% de la facture) devra être remis au moment de l'inscription. Si ce premier versement est remis APRÈS le lundi 18 mai, les frais de retard s'appliqueront (voir Section 4).

6- MODALITÉS DE PAIEMENT

- Payable par carte de crédit, en un versement, via la plateforme Qidigo
- Payable par carte de crédit, en deux versements égaux, en nous appelant*
- Payable par carte de débit à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 8006, avenue Royale*
- Payable en argent comptant à la réception de l'Hôtel de Ville (ou dans la chute à documents sécurisée)*
- Payable par chèque, libellé à l'ordre de «Ville de Château-Richer», en totalité ou en deux versement égaux, à la réception de l'hôtel de ville (ou dans la chute à documents sécurisée). Le premier chèque doit être daté au maximum du 3 mai 2026 et le deuxième, du 22 juin 2026. **Ces versements doivent être remis au moment de l'inscription.***

Pour ces méthodes de paiement, sélectionnez «Paiement hors-ligne**» à la dernière étape de l'inscription et assurez-vous d'avoir la facture dans votre profil (et pas seulement en attente dans votre panier).*

Les non-résidents de Château-Richer seront admis à compter du 4 mai 2026 au coût de 275\$/semaine.

Aucune inscription ne sera valide s'il manque un paiement lors de la remise de l'inscription ou, encore, si un chèque nous est retourné par une institution financière par manque de fonds. Une pénalité de 10 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent comptant. Nous nous réservons le droit de retirer le participant de l'activité jusqu'à ce que le paiement complet ait été remis.

7- POLITIQUE D'ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Toute demande d'annulation doit être transmise par écrit. **Une inscription peut être annulée sans frais ni pénalité avant le début du camp, soit avant le 29 juin 2026.**

Après cette date, aucun remboursement ne sera accordé, sauf dans les situations suivantes :

- maladie (sur présentation d'un billet médical) ;
- déménagement.

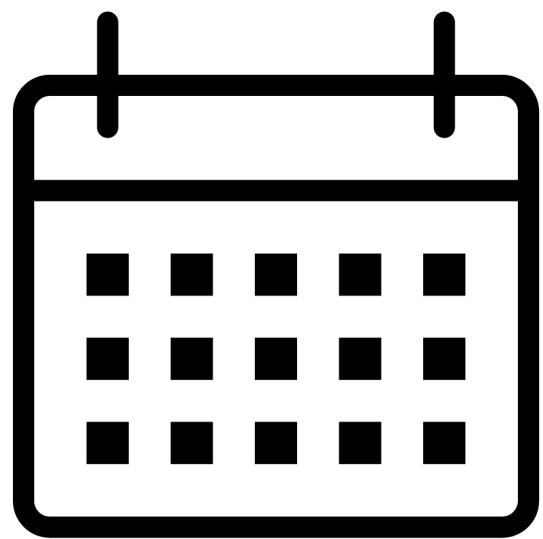
Des pièces justificatives devront être fournies et des frais administratifs de 15 % s'appliqueront.

Aucune annulation ne sera acceptée après le début de la semaine inscrite. Les journées ou semaines manquées ne sont ni remboursables ni transférables.

Le camp se réserve le droit d'annuler une activité ou un groupe si le nombre minimal de participants n'est pas atteint; un remboursement complet sera alors effectué.

LE SAISO - CHÂTEAU-RICHER - ÉTÉ 2026

RÉSUMÉ DES INFORMATIONS



DATES DU CAMP DE JOUR
Du 29 juin au 14 août 2026

INSCRIPTION
À PARTIR DU MARDI 24 MARS À MIDI

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription est le **18 mai 2026**. Par contre, vous pouvez encore inscrire vos enfants au camp de jour après cette date s'il reste de la place, mais vous devrez payer un montant supplémentaire (tel qu'indiqué précédemment à la section 4).

Si un groupe d'âge est complet, nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Dans un tel cas, vous en serez informés par le service des loisirs et de la culture.



RÉUNION DE PARENTS

Une réunion aura lieu au mois de juin, les détails vous seront communiqués ultérieurement.

Pour toutes informations concernant l'inscription, communiquez avec :

Dania Leclerc

Responsable des loisirs et de la culture

Ville de Château-Richer

418 824-4294 poste 206

loisirsetculture@chateauricher.qc.ca